



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 8 avril 2026

Le huit avril deux-mille vingt-six, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de Mme la Présidente envoyée en date du 23 mars 2026.

MEMBRES DE DROIT PRESENTS

Représentant de la ville de Bourges

- M. Alexis LUBERNE, conseiller municipal

Personnalités qualifiées

- Mme Colette PUYNEGE, présidente
- M. Dominique DELAJOT, vice-président
- Mme Delphine BORDAT
- Mme Christine CHEZE-DHO, ayant le pouvoir de Mme Elisabetta BISARO, personnalité qualifiée

Représentants du Personnel de l'EPCC

- M. Gabriel LEITE
- Mme Sylvie PEREIRA

INVITE(ES) PRESENT(E)S

- M. Mohamed ABALHASSANE, Secrétaire Général, sous-préfet de l'arrondissement de Bourges, ayant le pouvoir de Mme Sophie BROCAS, membre de droit, Préfète de la Région Centre-Val de Loire et représentant M. Philippe LE MOING-SURZUR, membre de droit, préfet du Cher
- M. Stéphane MARTINET, Directeur adjoint de la DRAC Centre-Val de Loire représentant Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire
- Mme Anna-Laude BOULON, Conseillère théâtre et arts associés de la DRAC Centre-Val de Loire
- M. Guillaume CREPIN, Conseiller Régional Centre-Val de Loire, représentant M. François BONNEAU, membre de droit, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire
- Mme Sophie CHESTIER, vice-présidente Culture et Patrimoine, Conseil Départemental du Cher, ayant le pouvoir de M. Jacques FLEURY, président du département du Cher
- M. Marc PATARD, Directeur de la culture, Conseil Départemental du Cher
- Mme Laodice RIGO, chargée de mission théâtre, arts de la rue, cirque, marionnettes et soutien aux lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire

INVITE(ES) PRESENT(E)S (suite)

- Mme Marina MOUSSELINE, Directrice du développement éducatif et culturel de la ville de Bourges
- M. Olivier ATLAN, Directeur, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne-Sophie MONTAGNÉ, Directrice Adjointe, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne BERRUER, Directrice des Relations Extérieures, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Magalie MARAFFON, agent comptable
- Mme Nathalie PLAVERET, assistante de direction-chargée de mécénat, Maison de la Culture de Bourges

MEMBRES DE DROIT EXCUSES

Représentants de l'Etat

- Mme Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Mohamed ABALHASSANE)
- M. Philippe LE MOING SURZUR, préfet du Cher (Représenté par M. Mohamed ABALHASSANE)
- Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire, représentée par M. Stéphane MARTINET, Directeur Adjoint de la DRAC Centre-Val de Loire

Représentant de la Région

- M. François BONNEAU, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (Représenté par M. Guillaume CREPIN)

Représentant du Département du Cher

- M. Jacques FLEURY, Président du Conseil Départemental du Cher (Pouvoir à Mme Sophie CHESTIER)

Représentants de la ville de Bourges

- M. Yann GALUT, Maire de la ville de Bourges
- M. Yannick BEDIN, Maire-Adjoint chargé de la culture

Personnalités qualifiées

- Mme Elisabetta BISARO (pouvoir à Mme Christine CHEZE-DHO)
- M. Fabrice HOFFELIN

INVITEE EXCUSEE

Préfecture du Cher

- Mme Aurélie DIGEON, chargée des affaires culturelles, service coordination ministérielle

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Nathalie Plaveret est désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Délibération n° 6/2026

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la nomination d'un président de séance lors du vote du compte administratif.

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

La consommation des crédits est conforme aux prévisions : le résultat d'exploitation 2025 se traduit par un **déficit de 39 199.94 €**.

Le compte administratif détaillé de la Maison de la Culture est annexé à la présente délibération. Le montant des dépenses et des recettes, dont le détail figure dans le document joint en annexe à la présente délibération, est présenté par chapitre ci-après :

	Crédits ouverts au titre du budget (BP+BS+DM1)	Crédits employés	Crédits non employés
SECTION EXPLOITATION			
DEPENSES			
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 836 705,81 €	2 522 647,33 €	314 058,48 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 838 781,68 €	1 842 969,90 €	-4 188,22 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	732,13 €	267,87 €
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	24 000,00 €	23 412,92 €	587,08 €
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	142 910,00 €	142 910,00 €	0,00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	2 750,19 €		2 750,19 €
Chapitre 023 - Virement à la section investissement			
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	77 882,45 €	2 117,55 €
RECETTES			
Chapitre 013 - Atténuation de charges		1 021,15 €	
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations...	1 177 785,88 €	926 842,37 €	250 943,51 €
Chapitre 74 – Subventions	3 447 557,90 €	3 462 805,44 €	-15 247,54 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	20 000,00 €	13 456,89 €	6 543,11 €
Chapitre 76 - Produits financiers		7,73 €	
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	97 198,90 €	83 144,35 €	14 054,55 €
Chapitre 78 - Reprise sur provisions	100 000,00 €	71 312,00 €	28 688,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 764,86 €	12 764,86 €	0,00 €
R002 RESULTAT REPORTE	71 840,14 €		
Total des dépenses	4 927 147,68 €	4 610 554,73 €	316 592,95 €
Total des recettes	4 927 147,68 €	4 571 354,79 €	284 981,63 €
Résultat d'exploitation		- 39 199,94 €	
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées			0,00 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	17 235,14 €	4 500,00 €	12 735,14 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	129 230,77 €	76 337,99 €	52 892,78 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 764,86 €	12 764,86 €	0,00 €
RECETTES			
Chapitre 13 – Subvention d'investissement		31 152,00 €	-31 152,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières			0,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	77 882,45 €	2 117,55 €
R001 RESULTAT REPORTE	79 230,77 €		
Total des dépenses	159 230,77 €	93 602,85 €	65 627,92 €
Total des recettes	159 230,77 €	109 034,45 €	- 29 034,45 €
Solde d'exécution		15 431,60 €	
Total des dépenses Sections Exploitation et Investissement	5 086 378,45 €	4 704 157,58 €	382 220,87 €
Total des recettes Sections Exploitation et Investissement	5 086 378,45 €	4 680 389,24 €	255 947,18 €

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

	Résultat de l'exercice 2025
Fonctionnement	- 39 199.94 €
Investissement	15 431.60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le résultat de fonctionnement de – 39 199.94 € de l'exercice 2025 sur le compte « R 002 – Résultat de fonctionnement reporté » du budget 2026 ;
- De reporter le résultat d'investissement de 15 431.60 € de l'exercice 2025 sur le compte « R 001 – Solde de la section d'investissement reporté » du budget 2026 ;
- D'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2025 de la Maison de la Culture de Bourges.

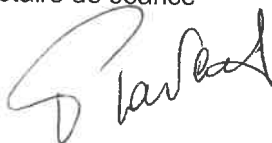
Votants : 13

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Par délégation de Mme la Présidente,
Le Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »


Olivier ATLAN

Nathalie PLAVÉRET
Secrétaire de séance



REPUBLIQUE FRANCAISE

522 881 630 000 27	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
--------------------	------------------------------

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

Compte Administratif

BUDGET : EPCC Maison de la Culture de Bourges

ANNEE **2025**

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du compte administratif		
	II Présentation générale du compte administratif		
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et des restes à réaliser		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du compte administratif		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées		
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties		
	A10 - Etat des travaux en régie		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- ~~- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	4 610 554,73	4 571 354,79	-39 199,94
	Section d'investissement (y compris les comptes 1084 et 1086)	93 602,85	109 034,45	15 431,60

	+	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0,00	71 840,14
	Report en section d'investissement (001)	0,00	79 230,77

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	4 704 157,58	4 831 460,15	127 302,57

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	5781,05	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	5781,05	0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	4 616 335,78	4 643 194,93
	Section d'investissement	93 602,85	188 265,22
	TOTAL CUMULE	4 709 938,63	4 831 460,15

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 781,05	
011	Charges à caractère général	5 781,04	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,01	
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		
70	Ventes produits fabriqués, prestations		
73	Produits issus de la fiscalité		
74	Subventions d'exploitation		
75	Autres produits de gestion courante		
013	Atténuations de charges		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (6)		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		
23	Immobilisations en cours		
	[...]Opération d'équipement n°		
26	Participat° et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D' EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 836 705,81	2 171 523,58	351 123,75	5 781,04	308 277,44
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 838 781,68	1 650 706,64	192 263,26	0,01	-4 188,23
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	732,13			267,87
Total des dépenses de gestion courante		4 676 487,49	3 822 962,35	543 387,01	5 781,05	304 357,08
66	Charges financières	1 000,00				1 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	23 412,92			587,08
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	142 910,00	142 910,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues	2 749,89				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 847 147,38	3 989 285,27	543 387,01	5 781,05	305 944,16
023	Virement à la section d'investissement (4)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	80 000,00	77 882,45			1 705,85
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		80 000,00	77 882,45			1 705,85
TOTAL		4 927 147,38	4 067 167,72	543 387,01	5 781,05	307 650,01
Pour Information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges		1 021,15			-1 021,15
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	1 177 785,58	926 865,29	-22,92		250 943,21
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation	3 447 557,90	3 462 805,44			-15 247,54
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	13 456,89			6 543,11
Total des recettes de gestion courante		4 645 343,48	4 404 148,77	-22,92		241 217,63
76	Produits financiers		7,73			-7,73
77	Produits exceptionnels	97 198,90	83 133,99	10,36		14 054,55
78	Reprises sur provisions et dépréciations(2)	100 000,00	71 312,00			28 688,00
79	Transfert de charges					
Total des recettes réelles d'exploitation		4 842 542,38	4 558 602,49	-12,56		283 952,45
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	12 764,86	12 764,86			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 764,86	12 764,86			
TOTAL		4 855 307,24	4 571 367,35	-12,56		283 952,45
Pour Information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		71 840,14				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	17 235,14	4 500,00		12 735,14
21	Immobilisations corporelles	129 230,77	76 337,99		52 892,78
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des dépenses d'équipement		146 465,91	80 837,99		65 627,92
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. Pour compte de tiers (4)				
Total des dépenses réelles d'investissement		146 465,91	80 837,99		65 627,92
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	12 764,86	12 764,86		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 764,86	12 764,86		
TOTAL		159 230,77	93 602,85		65 627,92
Pour Information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement		31 152,00		-31 152,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement			31 152,00		-31 152,00
10	Dot.,fonds divers et réserves				
106	Réserves (5)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (4)				
Total des recettes réelles d'investissement			31 152,00		-31 152,00
021	Virement de la section de fonctionnement (2)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)		77 882,45		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement			77 882,45		
TOTAL			109 034,45		-31 152,00
Pour Information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		79 230,77			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 528 428,37		2 528 428,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 842 969,91		1 842 969,91
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	732,13		732,13
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	23 412,92	447,68	23 860,60
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	142 910,00	77 434,77	220 344,77
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		4 538 453,33	77 882,45	4 616 335,78

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 616 335,78
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		12 764,86	12 764,86
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	4 500,00		4 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	76 337,99		76 337,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		80 837,99	12 764,86	93 602,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 602,85
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	1 021,15		1 021,15
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	926 842,37		926 842,37
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	3 462 805,44		3 462 805,44
75	Autres produits de gestion courante	13 456,89		13 456,89
76	Produits financiers	7,73		7,73
77	Produits exceptionnels	83 133,99	12 764,86	95 898,85
78	Reprises sur amortissements et provisions	71 312,00		71 312,00
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	4 558 579,57	12 764,86	4 571 344,43

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE N-1	71 840,14
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 643 184,57
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	31 152,00		31 152,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		77 882,45	77 882,45
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	31 152,00	77 882,45	109 034,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	79 230,77
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	188 265,22
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 836 705,81	2 171 523,58	351 123,75	5 781	308 277,44
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERVICES	1 108 614,06	818 253,78	181 448,43	4 500	104 411,85
6061	FLUIDES	237 486,60	179 957,57	22 636,79		34 892,24
6063	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP	54 795,55	13 645,27	141,04		41 009,24
6064	FOURNITURES ADM	5 000,00	4 370,84			629,16
6066	CARBURANT	10 000,00	4 204,34	108,45		5 687,21
6068	AUTRES FOURNITURES	166 274,86	91 847,98	6 693,79		67 733,09
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	32 846,25	5 800,00	13 300,00		13 746,25
612	REDEVANCE DE CREDIT-BAIL	15 000,00	20 341,03			-5 341,03
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	11 000,00	8 841,76			2 158,24
6135	LOCATIONS MOBILIERES	62 882,85	75 493,31	2 647,22		-15 257,68
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 000,00				1 000,00
6152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER	60 000,00	16 441,98	4 570,00		38 988,02
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER					
61551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT	2 705,46	4 614,51			-1 909,05
61558	TRAV ENTRET. AUTRES MATERIELS	3 800,00	15 443,34			-11 643,34
6156	MAINTENANCE	177 359,84	215 996,50	20 558,50	735	-59 930,11
6161	PRIMES ASSURANCE MULTIRISQUES	21 000,00	25 402,60			-4 402,60
6164	PRIMES ASSURANCE CNP					
6168	AUTRES	8 000,00	11 728,71			-3 728,71
617	ETUDES ET RECHERCHES					
618	DIVERS	3 410,48	14 275,96	100,00	180	-11 145,07
6225	INDEMN. COMPTABLE ET REGISSEUR	11 036,00	8 436,00			2 600,00
6226	HONORAIRES	16 346,00				16 346,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX					
6228	DIVERS FRAIS ARTISTIQUES ANNEXES					
6231	ANNONCES & INSERTIONS	11 213,79	2 500,00			8 713,79
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	37 857,00	21 500,58	15 209,09		1 147,33
6238	DIVERS	2 000,00	3 670,92			-1 670,92
624	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	67 747,39	43 446,81	10 210,42		14 090,16
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	313 757,78	259 301,90	32 105,78		22 350,10
6255	FRAIS DE DEMENAG.	1 500,00				1 500,00
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	27 745,70	19 334,10	100,30	17	8 294,80
6257	RECEPTIONS	15 000,00	5 363,22			9 636,78
6261	AFFRANCH. ET ROUTAGE	27 000,00	4 331,52			22 668,48
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	40 000,00	37 051,70	491,43		2 456,87
627	SERVICES BANCAIRES	4 000,00	4 626,98	99,93		-726,91
6281	CONCOURS DIVERS	6 000,00	5 335,00			665,00
6282	GARDIENNAGE	25 415,19	37 239,49	3 780,86		-15 605,16
6283	FRAIS NETTOYAGE DES LOCAUX	57 852,32	41 943,76	4 336,00	350	11 222,56
6288	AUTRES PREST EXT DIVERSES	60 531,35	44 308,47	10 802,12		5 420,76
63511	TAXE PROFESSIONNELLE					
63512	AUTRES TAXES					
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	9 966,17	2 998,00	8 945,00		-1 976,83
6358	AUTRES DROITS					
637	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGAN)	120 561,17	103 475,65	12 838,60		4 246,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 838 781,68	1 650 706,64	192 263,26	0	-4 188,23
621	PERSONNEL INTERIMAIRE					
6311	TAXES SUR SALAIRES					
6312	TAXE D'APPRENTISSAGE		1 208,00	1 150,00		-2 358,00
6331	VERSEMENT TRANSPORT					
6333	PART EMPLOYEUR A LA FORMATION CONTINUE	22 103,96	16 092,23	21 276,60		-15 264,87
6334	PART EMPLOYEUR A L'EFFORT DE CONSTRUCTION					
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL	1 811 677,72	1 627 401,61	169 836,66	0,01	14 439,44
6412	CONGES PAYES					
6413	PRIMES-GRATIFICATIONS		150,00			-150,00
6414	INDEMNITES-AVANTAGES DIVERS					
645	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	5 000,00	4 392,60			607,40
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		1 462,20			-1 462,20
014	Atténuation de produits (4)					
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS					

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES					A1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	732,13			267,87
651	REDEVANCES POUR BREVET	732,00	732,00			
658	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	268,00	0,13			267,87
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 676 487,49	3 822 962,35	543 387,01	5 781,05	304 357,08
66	Charges financières (b) (5)	1 000,00				1 000,00
661	INTERETS MORATOIRES	1 000,00				1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	24 000,00	23 412,92			587,08
671	CHARGES EXCEP. SUR OPER.DE L'EXERCICE	15 174,00	15 875,54			-701,54
673	TITRES ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)	7 804,39	7 537,38			267,01
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 021,61				1 021,61
68	Dotations aux provisions (d) (6)	142 910,00	142 910,00			
687	DOTATIONS PROV RISQUES ET CHARGES EXCEP	142 910,00	142 910,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)					
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES					
697	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE					
022	Dépenses imprévues (f)	2 749,89				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 847 147,38	3 989 285,27	543 387,01	5 781,05	305 944,16
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)(9)	80 000,00	77 882,45		411,70	1 705,85
675	VALEURS COMP. DES ELEM. D'ACTI		447,68			-447,68
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	80 000,00	77 434,77		411,70	2 153,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		80 000,00	77 882,45		411,70	1 705,85
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (10)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		80 000,00	77 882,45		411,70	1 705,85
TOTAL D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 927 147,38	4 067 167,72	543 387,01	6 192,75	307 650,01

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges (2)		1 021,15			-1 021,15
6419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		885,73			-885,73
6459	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE		135,42			-135,42
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 177 785,58	926 865,29	-22,92		250 943,21
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 120 634,58	897 431,40	-22,92		223 226,10
707	VENTE DE MARCHANDISES		4,17			-4,17
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	7 151,00	7 432,17			-281,17
7083	LOCATIONS DIVERSES	50 000,00	2 405,48			47 594,52
7084	MISE A DISPOSITIONS.PERS.FACT.		5 252,63			-5 252,63
7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS		14 339,44			-14 339,44
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation	3 447 557,90	3 462 805,44			15 247,54
741	SUBVENTIONS - VILLE (fonctionnement)	1 214 002,00	1 214 002,00			
742	SUBVENTION DEPARTEMENT (fonctionnement dont PDAAC)	225 000,00	225 000,00			
743	SUBVENTION REGION (fonctionnement)	247 850,00	247 850,00			
744	SUBVENTION ETAT (fonctionnement)	1 424 550,00	1 424 550,00			
745	SUBVENTIONS AUTRES ACTIVITES : CNC, Europa Cinéma, FNCF, ONDA...	66 780,00	62 270,00			25 490,00
745	SUBVENTIONS AUTRES FONCTIONNEMENT : FONPEPS, apprentissage...	24 500,00	35 167,00			10 667,00
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Avec Vous !					
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Cinéma en plein air	5 000,00	5 000,00			
7481	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE : Aux Arts les Enfants	2 163,48	2 163,48			
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détaillée	50 000,00	50 000,00			
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : accessibilité	5 000,00	5 000,00			
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : parcours du spectateur	10 511,17	5 000,00			-5 415,17
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG : Productions					
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT dont option Théâtre lycée A. Fournier : 11 500 € dont option Théâtre lycée J. Moulin : 4 000 € dont option cinéma lycée M. de Navarre : 6 000 € dont Opération Maternelle et Cinéma : 5 000 € dont Opération Ecole et Cinéma : 7 500 €	53 986,58	53 986,58			-14 804,58
7487	SUBVENTION SUR PROJET REGION : WE 16-25	1 788,96	1 788,96			3 300,04
7487	SUBVENTION SUR PROJET REGION : Aux Arts Lycéens	3 500,00				-3 500,00
7488	SUBVENTION SUR PROJET DRAC : TREAC	8 500,00	8 500,00			-700,00
7488	SUBVENTION SUR PROJETS CD : TREAC	8 500,00	8 500,00			
7488	SUBVENTION SUR PROJET DRAC : projet avec le SPIP / Estelle Savasta	4 000,00	4 000,00			
745	SUBVENTION AUTRES : ONDA, Aux arts Lycéens	4 145,90	4 145,90			10 680,06
7488	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00	30 000,00			
746	MECENAT	67 679,81	47 200,00			-10 479,81
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	13 456,89			6 543,11
757	PARTENARIAT	3 000,00	3 000,00			
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	17 000,00	10 456,89			6 543,11
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		4 645 343,48	4 404 148,77	-22,92		271 712,71
76	Produits financiers (b)		7,73			-7,73
661	INTERETS MORATOIRES		7,73			-7,73
77	Produits exceptionnels (c)	97 198,90	83 133,99	10,36		14 054,55
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS					
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES					
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION					
773	MDTS ANNULES SUR EXERCICES ANT.	65 626,25	76 561,34	10,36		-10 945,45
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES					
775	CESSION DES ELEMENTS DE L'ACTIF					
776	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 572,65	6 572,65			25 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)	100 000,00	71 312,00			28 688,00
781	REPRISE SUR PROVISIONS	100 000,00	71 312,00			28 688,00
79	TRANSFERT DE CHARGES					
79	TRANSFERTS DE CHARGES					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 842 542,38	4 558 602,49	-12,56		314 447,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	12 764,86	12 764,86			
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	12 764,86	12 764,86			
043	Opér. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 764,86	12 764,86			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		4 855 307,24	4 571 367,35	-12,56		283 652,45

Pour information
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1

71 840,14

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	17 235,14	4 500,00		12 735,14
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	17 235,14	4 500,00		12 735,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	129 230,77	76 337,99		52 892,78
2135	INST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR.				
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI INSTALLATIONS GEN				
2153	INSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUE		46 137,51		-46 137,51
2154	MATERIEL INDUSTRIEL		3 234,15		-3 234,15
216	COLLECTIONS				
21735	Installations générales -agencements - aménagements des cons	129 230,77			129 230,77
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.		20 465,50		-20 465,50
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMAT.		6 500,83		-6 500,83
2184	MOBILIER				
2188	AUTRES				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
	Total des dépenses d'équipement	146 465,91	80 837,99		65 627,92

10	Dotations, fonds divers et réserves				
1068	RESERVES FACULTATIVES				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTICI				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (4)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	146 465,91	80 837,99		65 627,92
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	12 764,86	12 764,86		

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
13914	REPRISE SUR SUBV.D'INVESTISSEMENT COMMUNES	12 764,86	12 764,86		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>				
	<i>Charges transférées</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 764,86	12 764,86		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	159 230,77	93 602,85		65 627,92
---	-------------------	------------------	--	------------------

Pour Information	
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement		31 152,00		-31 152,00
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT COMMUNES		31 152,00		-31 152,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement			31 152,00		-31 152,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
Total des recettes financières					
	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES			31 152,00		-31 152,00
21	IMMO.CORPORELLES				
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	80 000,00	77 882,45		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5)				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION					
041	Opérations patrimoniales (6)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			31 152,00		-31 152,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° :(1)

LIBELLE :

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
RECETTES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages	Montant des remboursements		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INT98900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.4

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourseme nts (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (4)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits					0									
1641 Emprunts en euros (total)					0									
1643 Emprunts en devises (total)					0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de Trésorerie (total)					0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					0									
1675 Dettes pour MEFP et PPP (total)					0									
1679 Autres emprunts et dettes (total)					0									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)					0									
1681 Autres emprunts (total)					0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0									
1687 Autres dettes					0									
Total général					0									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (valeur fixe ou un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner la ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire CCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après la couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires		0		0					0	0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits												
1641 Emprunts en euros (total)		0		0					0	0	0	0
1643 Emprunts en devises (total)		0		0					0	0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur une ligne de trésorerie (total)		0		0					0	0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0		0					0	0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0		0					0	0	0	0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0		0					0	0	0	0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0		0					0	0	0	0
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)		0		0					0	0	0	0
1681 Autres emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0					0	0	0	0
1687 Autres dettes		0		0					0	0	0	0
Total général		0		0					0	0	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) S'agissant d'un emprunt, l'exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 01/07/7C du 25 juin 2019 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : composé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Il s'agit des opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'échéance 01/11/11 + intérêts réglés à l'échéance 01/11/11 + intérêts occasionnels et intérêts occasionnels à l'article 606.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement réglés au titre du contrat d'échange éventuel et complétés à l'article 606.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			A1.2

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simple plafonnée (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0	0						0			0	0	0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0	0						0			0	0	0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0	0						0			0	0	0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0	0						0			0	0	0
TOTAL GENERAL		0	0						0			0	0	0

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zones euro				
		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices		(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
	Nombre de produits					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours					
	Montant en euros					
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros					
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
	Nombre de produits					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours					
	Montant en euros					
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
(F) Autres types de structures	Montant en euros					
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)													
Taux fixe (total)		0					0				0	0	0
Taux variable simple (total)		0					0				0	0	0
Taux complexe (total) (2)		0					0				0	0	0
Total		0					0				0	0	0

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turmal, swaption).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)												
	Effet de l'instrument de couverture											
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture			
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)												
Taux fixe (total)		0						0				
Taux variable simple (total)		0						0				
Taux complexe (total) (2)		0						0				
Total		0						0				

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
- (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
- (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB 101 5077C du 25 juin 2011) sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

[illegible]

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitte.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts avant l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour X pour autres à préciser. in fine

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

IV - AN
ELEMENTS DU BILAN
EMPRUNTS RENEGOCIES

A1.7 – EMPRUNTS RENEG

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociatio n	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Tau:		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.
Total								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour , X pour autres. in fine

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

NEXES

I - ETAT DE LA DETTE

AU COURS DE L'ANNEE N

OCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

x (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité dans l'exer a li
Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			
Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.							
			0	0			0	0	0

en point de pourcentage).

IV
A1.7

à payer 'cice (s'il y eu)
0

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en cl

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice

IV
A1.8

harge d'un emprunt)

Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du														
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : pas de seuil <table><thead><tr><th></th><th>Durée (en année)</th></tr></thead><tbody><tr><td>Concession, droits similaires</td><td>1</td></tr><tr><td>Installations spécifiques techniques, générales, agencements, autres immobilisations corporelles</td><td>4</td></tr><tr><td>Matériel de transport</td><td>5</td></tr><tr><td>Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues</td><td>3</td></tr><tr><td>Constructions</td><td>10</td></tr><tr><td>Immobilisations reçues en affectation autres terrains</td><td>20</td></tr></tbody></table>		Durée (en année)	Concession, droits similaires	1	Installations spécifiques techniques, générales, agencements, autres immobilisations corporelles	4	Matériel de transport	5	Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	3	Constructions	10	Immobilisations reçues en affectation autres terrains	20	délibération n°21/2011 du 9 novembre 2011
	Durée (en année)															
Concession, droits similaires	1															
Installations spécifiques techniques, générales, agencements, autres immobilisations corporelles	4															
Matériel de transport	5															
Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	3															
Constructions	10															
Immobilisations reçues en affectation autres terrains	20															
linéaire pro rata temporis à compter de la date de mise en service du bien.																

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)	0		0	0	0	0
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)	0		0	0	0	0
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0		0	0	0	0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	
1631	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
1678	Dépôts et cautionnements reçus	
1681	Autres emprunts et dettes	
1682	Bons à moyen terme négociables	
1687	Autres dettes	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	
139	Subv invest transférées au compte de résultat	
020	Dépenses imprévues	

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV
A4.1

Réalisations (hors RAR)

Total

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice(Hors RAR) (BP+BS+DM)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b		
Ressources propres externes (a)		
10222	FCTVA	
10228	Autres fonds globalisés	
26...	Participations et créances rattachées	
27...	Autres immobilisations financières	
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		
15	Provisions pour risques et charges	
169	Primes de remboursement des obligations	
26...	Participations et créances rattachées	
27...	Autres immobilisations financières	
28...	Amortissements des immobilisations	
29...	Dépréciation des immobilisations	
39...	Dépréciation des stocks et en cours	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent (N-1)
Total des ressources disponibles			0

Dépenses à couvrir par des ressources propres

Ressources propres disponibles

Solde

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
[...] (2)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c) (3)						
Dépenses nettes (a - c)	0		0	0		0
RECETTES (b)						
Financement par le tiers (4)						
Financement par d'autres tiers (4)						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b - d)	0		0	0		0

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produits des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	%

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE																				
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial					Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts	En capital				
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0												0	0	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0												0	0	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social					0	0												0	0	
Total général					0	0												0	0	

- (1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	
Recettes réelles de fonctionnement	II	
	0	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	#DIV/0!

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2,N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0	0	0
8018	Autres engagements donnés				0	0	0
	Au profit d'organismes publics				0	0	0
	Au profit d'organismes privés				0	0	0
	TOTAL				0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0	0	0
8028	Autres engagements reçus				0	0	0
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0	0	0
	Engagements reçus des entreprises				0	0	0

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

	IV
	B2.1 B2.2

VT

Montant des CP	
Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

VT

Montant des CP	
Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE	EFFECTIFS	EFFECTIFS	dont : TEMPS
	(2)	BUDGETAIRES	POURVUS	NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint	A			
Collaborateur de cabinet				
CLASSE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/2025

AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Catégories / Echelon	SECTEUR	Rémunération brute annuelle
Atlan Olivier	Directeur	Groupe 1 / 5	Administratif	100 196
Binet Tom	Hôte d'accueil	Groupe 7 / 1	Administratif	11 603
Bourgain-Petit Vanessa	Directrice Technique	Groupe 3 / 6	Technique	56 100
Bouzit Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3 / 7	Administratif	43 762
Bussy Sierakowski	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	19 059
Chaillou Jonathan	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	30 158
Chanez Benoît	Conseiller technique - responsable des ateliers	Groupe 4 / 1	Technique	40 240
David Jean-Christophe	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	29 947
Derriault Solène	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 1	Administratif	26 229
Desnoux Gwendaël	Technicien bâtiment	Groupe 6 / 1	Technique	31 550
De Sutter Guillaume	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	29 413
De Vos Sabine	Hôtesse d'accueil	Groupe 8 / 5	Administratif	27 743
Dos Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 5 / 6	Administratif	2 587
Fauquembergue Anne	Directrice des relations extérieures	Groupe 3 / 1	Administratif	42 576
Froeliger Katia	Employée de nettoyage	Groupe 9 / 2	Administratif	25 825
Gérard Antoine	Régisseur Général	Groupe 4 / 2	Technique	40 240
Hennard Marie	Attachée aux relations avec le public	Groupe 5 / 2	Administratif	31 788
Le Goff Mariana	Attachée aux relations avec le public	Groupe 5 / 2	Administratif	17 140
Leite Gabriel	graphiste/webmaster	Groupe 6 / 1	Administratif	30 387
Le Mignot Alis	Habilleuse	Groupe 6 / 2	Technique	14 463
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 7 / 7	Administratif	19 090
Massoulier Bertrand	Caissier/Gardien/Standardiste/Opérateur projection	Groupe 7 / 3	Administratif	28 095
Montagné Anne-Sophie	Directrice adjointe	Groupe 2 / 6	Administratif	59 748
Noël Isabelle	Secrétaire technique	Groupe 6 / 1	Administratif	27 268
Pereira Sylvie	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 1	Administratif	38 114
Pineaud Alexia	Responsable de la billetterie	Groupe 4 / 3	Administratif	33 970
Plaveret Nathalie	Assistante de direction	Groupe 4 / 1	Administratif	32 825
Roudaut Laura	Régisseur lumière	Groupe 6 / 4	Technique	32 858
Sellier Philippe	Responsable du cinéma	Groupe 4 / 1	Administratif	35 980
Truelle Sylvie	Responsable du pôle accueil	Groupe 4 / 7	Administratif	40 090
Vigier Carole	Attachée à l'accueil	Groupe 6 / 7	Administratif	13 794
TOTAL GENERAL				1 012 838

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Régie à seule autonomie financière					

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

**C4 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC
ET DES BUDGETS ANNEXES**

I – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

III – PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES				
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : le 23 avril 2026

Présenté par la présidente du Conseil d'administration,
A Bourges, le 8 avril 2026
Le président de séance

Délibéré par le Conseil d'Administration,
A Bourges, le 8 avril 2026

Les membres du conseil d'administration

Qualité	Pouvoir	Signature
Représentant de l'Etat		
Représentant de la Ville		
Représentant de la Région		
Représentant Département		
Personnalités qualifiées		

Représentants du personnel			
Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le A Bourges, le			